

## Les contrôleurs fiscaux de Sainte-Anne en danger

Le redéploiement sur d'autres sites de 2 brigades inquiète les fonctionnaires

Une grève des contrôleurs fiscaux, a priori, la population risque plutôt de voir d'un bon œil ce mouvement démarré hier matin au centre de finances publiques de Sainte-Anne. Les représentants de la CGT faisaient le pied de grue devant le portail, une centaine de fonctionnaires patientaient le long de l'enceinte du centre des finances. "Nous sommes solidaires, nous sommes aussi en grève", assurait l'un d'eux.

Pour la directrice adjointe, Valérie Michel-Moreaux, les grévistes empêchent les autres de travailler. "Qu'est ce qu'il vous faut pour que vous libériez l'entrée?". Philippe Laget, secrétaire CGT finances publiques lui répond: "Un moratoire d'un an, le temps que les agents puissent reconsidérer leur carrière". "Pour une partie des contrôleurs, c'est déjà le cas", fait remarquer la directrice. "Alors, pourquoi ne pas tout remettre à 2017?", insiste le syndicaliste. "Le projet de loi de finances s'impose à tous les citoyens, ce sont des décisions nationales, on doit s'y plier... Vous allez au rapport de force avec le blocage du site", ajoute la directrice. "On n'empêche pas les agents de travailler, on se bat pour le maintien du site, c'est vous qui bloquez en ne respectant pas la parole donnée, on verra ce que le tribunal administratif dira".

À l'origine du conflit, la sup-



Les représentants de la CGT ont bloqué l'entrée des services des Finances publiques. Les fonctionnaires voulaient des assurances sur le maintien à Sainte-Anne des vérificateurs fiscaux et du site. /PHOTO C.M.S.

pression programmée courant 2016 à Sainte-Anne d'une des deux brigades chargées du contrôle fiscal, soit 6 personnes. Une seconde devrait être supprimée en 2017. Ces agents vont être redéployés à Borde et à Saint-Barnabé dans un but de meilleure efficacité des contrô-

les. "Ce que l'on voit, c'est qu'il ne restera plus que 4 brigades sur 6 à Marseille. Les Bouches-du-Rhône vont devenir un véritable paradis fiscal, cela va à l'encontre de la justice fiscale alors que l'on est chaque année face à 60 milliards de fraude", note Philippe Laget. Pour le responsable syndi-

cal qui veut l'ouverture de négociations, "cette décision va à l'encontre du protocole signé en 2013 où la direction s'engageait à maintenir sur place les services implantés sur le site et les agents qui leur étaient affectés".

La crainte des fonctionnaires, c'est aussi, à la suite du départ de ces brigades, le démantèlement du site et la vente du terrain à des promoteurs. En 2013, ce dossier avait déjà fait l'objet de mobilisation de la part des fonctionnaires du Trésor public. Le site a été maintenu et accueille le cadastre, la publicité financière, la photogrammétrie, le commissariat aux ventes, la brigade financière, la fiscalité immobilière et les brigades de vérification. "Dans le bâtiment B, il va y avoir la police scientifique, le Groupement d'intervention régional et la police financière. Mais qu'advient-il à terme du reste?"

